

L'APTS dénonce la banalisation de la violence dans les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme

Trois-Rivières, le 16 mai 2018 – Partout au Québec, la trop grande concentration de personnes présentant des troubles graves de comportement, le manque de ressources professionnelles sur place et l'absence d'agent·e·s d'intervention ou de sécurité exposent la clientèle et le personnel des centres d'animation de jour (CAJ) et des résidences supervisées à des dangers potentiels. Ces centres sont destinés aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Préoccupée par le niveau particulièrement élevé de risques observé dans un CAJ du territoire où elle rencontrait récemment ses membres, la responsable régionale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Sylvie Godin, a interpellé mardi soir le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSSMCQ). La direction estime que le personnel, dont elle reconnaît le dévouement et la compétence, est en mesure de faire face à la situation. Or le syndicat entend un autre son de cloche : le personnel est épuisé, en proie à des sentiments de détresse, d'insécurité et d'impuissance professionnelle.

« Les conditions actuelles ne permettent pas d'atteindre les objectifs de réadaptation établis dans les plans d'intervention des personnes qui fréquentent ces centres ou vivent dans ces résidences, voire même d'appliquer ces plans, déplore Sylvie Godin. Pourtant, à titre de partenaire de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme, le CIUSSSMCQ devrait donner l'exemple par la qualité de ses services. Il banalise plutôt le contexte de violence et de dangerosité qui prévaut dans ses installations. »

« En ce moment, plusieurs conditions sont susceptibles d'entraîner la désorganisation des personnes affligées de troubles graves du comportement, ce qui peut faire boule de neige et en influencer d'autres. C'est pourquoi il ne faut pas réunir ce type de patient·e·s en trop grand nombre, comme c'est le cas dans certains CAJ ou dans certaines résidences », explique la porte-parole syndicale.

Le syndicat s'étonne que la direction évoque la pénurie de main-d'œuvre sans pour autant agir afin de garantir la sécurité et de favoriser l'attraction et la rétention du personnel dans ce secteur. Son inaction l'expose à ce que les intervenant·e·s fassent valoir leur droit de refus de travailler, reconnu récemment au personnel du CAJ de Laval pour les mêmes motifs. Il n'y a pas de raison de tolérer un environnement de travail qui menace la sécurité des salarié·e·s.

« Rien ne justifie qu'on banalise la violence observée dans les centres de réadaptation. Les intervenant·e·s qui y œuvrent méritent des conditions de travail décentes et la sécurité de la clientèle qui utilise ces services ne doit en aucun cas être compromise », conclut Sylvie Godin.

À propos de l'APTS

Avec 55 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans la région, elle représente plus de 4 000 personnes.

-30-

Pour renseignements :

Sylvie Godin, répondante politique APTS pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Téléphone : 514-210-8991